



Conception d'une visibilité commerciale « **Village du Livre** »
sur le territoire d'Esquelbecq
MARCHÉ EN PROCÉDURE ADAPTÉE

Cahier des charges de consultation
Marché Public : Visibilité Commerciale

1- REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Date limite de remise des offres : lundi 27 mai 2013 à 12 heures

ADRESSER les offres à :

Mairie d'Esquelbecq

1, rue Gabriel Deblock – 59470 ESQUELBECQ

1. OBJET

Le présent cahier des charges concerne la visibilité commerciale relative au Village du Livre d'Esquelbecq.

2. EFFET

La validation du cahier des charges prend effet à la signature d'un contrat par les deux parties.

3. PRESENTATIONS DES OFFRES – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

Tout prestataire (ou groupement) peut soumissionner dès lors qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction stipulée au code des marchés publics.

Chaque candidat présentera un dossier complet :

- Acte d'engagement signé
- Cahier des charges signé
- Bordereau des prix unitaires
- Maquette et/ou croquis
- Déclaration du candidat : DC5, DC6, pour l'intermédiaire, un complément au DC5 relatif au contenu du pouvoir dont il dispose, lettre de candidature : DC4 ; certificats sociaux et fiscaux ; attestation d'assurance de la responsabilité professionnelle et attestation de garantie financière suivant code des assurances
- Moyen en personnel
- Références

Le budget alloué pour ces réalisations ne permet pas l'utilisation de matériaux trop haut de gamme. Il est nécessaire que les matériaux utilisés puissent être facilement entretenus et soient pérennes sur un laps de temps assez long. Plusieurs types de matériaux peuvent ainsi être présentés. La commission d'appel d'offre fera le choix en fonction du budget dont elle dispose.

Les offres doivent parvenir en mairie portant la mention « **Marché Public : Visibilité Commerciale** ».

Date limite de réception des offres : **Lundi 27 mai 2013 à 12h en mairie.**

4. JUGEMENT DES OFFRES

Les critères qui seront pris en compte sont :

- Coût : 40 %
- Caractère artistique et message passé produit : 15 %
- Prestation technique (dont pérennité dans le temps des matériaux utilisés), références : 30 %
- Délais de réalisation : 15 %

5. CAHIER DES CHARGES

Le dossier peut être téléchargé sur le site de la mairie d'Esquelbecq à l'adresse suivante : www.esquelbecq.com rubrique - La Commune - puis – Marchés Publics – ou retirés en mairie aux horaires d'ouverture au public.

6. INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONTACTS :

Contact Administratif : Marie-Annick WULLENS – DGS – Mairie d'Esquelbecq

Tél : 03.28.65.85.65 – Fax : 03.28.65.85.66 – E-mail : dgsesquelbecq@orange.fr

Contact technique : Hortense LOZANO RIOS-VERHAEGHE – Chargée de Développement VDL -

Tél : 03.28.65.85.65 – **Fax :** 03.28.65.85.66 - **E-mail :** vdlesquelbecq@orange.fr

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi, jeudi : 9h-13h

Mardi, mercredi, vendredi : 9h-13h et 14h-17h

Samedi : 10h-12h

2 – CAHIER DES CHARGES

Visibilité Commerciale du Village du Livre d'Esquelbecq

PRÉAMBULE

Esquelbecq devient le 8^{ème} **Village du Livre** de France et pousse la Commune d'Esquelbecq à ancrer cette particularité au sein du territoire. Il est donc nécessaire **d'investir des lieux stratégiques** grâce à une **signalétique identitaire et cohérente** afin de **développer une atmosphère Village du Livre**. Le thème de réflexion retenu pour les créations qui vous sont demandées est imposé et lié **au livre**.

Le présent marché consiste en

1. La production d'une identité visuelle **Village Du Livre** (VDL) par le biais d'un mobilier urbain spécifique
2. La création d'une visibilité commerciale

Qu'est ce qu'un Village du Livre ?

En 2007, l'**association « Esquelbecq Village du Livre »** voit le jour. Son souhait créer une animation originale et durable, en milieu rural, au cœur du village d'Esquelbecq en développant le concept de **Village du Livre**.

La Municipalité, favorable au projet, propose plusieurs locaux disponibles pour l'installation de professionnels : bouquinistes, artistes, artisans d'art, conteurs, cafés littéraires... Dès lors le pari est gagné, les passionnés s'installent et sont, chaque année, de plus en plus nombreux à défendre le *Village du Livre*, à participer aux animations et à œuvrer pour qu'il devienne ce pourquoi ils se battent depuis 2007 : **LE** village du livre de la Région Nord-Pas-de-Calais mais aussi **LE** seul village du livre au Nord de Paris.

Le concept de **Village du Livre** a été élaboré en 1964, par Richard Booth, au Pays de Galles, à Hay-on-Wye. Il propose un modèle exemplaire et durable de développement rural et touristique : un village du livre c'est *« l'implantation, dans une agglomération située dans une région pittoresque ou touristique, de professionnels dont l'activité dominante est basée sur le commerce de livres anciens et d'occasion, de gravures anciennes, et de tous les métiers liés à ces objets, tels que relieurs, doreurs, encadreur, fabricants de papiers, imprimeries artisanales, etc... »*. A cela s'ajoute l'organisation de manifestations et d'animations qui permettent à chaque village de rayonner très largement et d'attirer sur place des visiteurs de tous horizons, ce qui entraîne inévitablement des retombées sur la vie culturelle et économique de la région.

Esquelbecq est un village qui a su conserver son **caractère rural** tout en étant **très actif**. Baigné par l'Yser et bordé de chênes, il possède un **patrimoine architectural remarquable** (labellisé « **Village Patrimoine** » depuis 2009) avec notamment un **château classé monument historique** depuis 1987. Son **église** de type hallekerque, quant à elle, est **classée à l'inventaire des Monuments Historiques** depuis 1945. (Un périmètre de 500m autour de ces deux bâtiments est donc délimité et réglementé par les normes de construction établies par l'architecte des Bâtiments de France.) Trois chapelles complètent cet ensemble architectural et accentuent le caractère de ce village flamand. Un site de mémoire « La Plaine au Bois » rappelle également que durant la Seconde Guerre Mondiale, des hommes se sont battus pour repousser l'ennemi allemand et y ont été massacrés.

PRESTATION DEMANDÉE

1- Signalétique en lien avec les métiers du livre

1.1 Respect de l'identité VDL

La volonté de la Commune est de faire « transpirer » l'atmosphère du livre sans dénaturer l'existant en apportant :

- des clous de cheminement entre les différentes boutiques reprenant le logo du Village du Livre
- une localisation de l'ensemble des commerçants du village sur le panneau actuel situé sur le parvis de l'église (Place A. Bergerot).

qui pourraient être un atout non négligeable pour que les visiteurs et esquelbecquois se sentent investis par ce label si particulier.

Rappelons qu'Esquelbecq est réagi par les normes d'approbation de l'architecte des bâtiments de France, à ce titre il est essentiel que les éléments qui viendront faire l'apologie du livre devront répondre à une certaine rigueur architecturale.

1.2 Package d'enseignes

Ce qui importe aux commerçants c'est **d'être reconnus, d'être identifiés** comme étant associés au concept de *Village du Livre*. A ce titre, il est nécessaire de **mettre en place une visibilité commerciale qui soit spécifique au concept et cohérente avec l'ensemble des projets mis en œuvre** et qui devra s'inscrire complètement dans le patrimoine architectural de la Commune.

- **15 enseignes** de minimum 70 cm *100 cm en format portrait et maximum 100 cm *150 cm en format **portrait**
- particularités : les enseignes devront être munies d'une partie fixe identique et d'une partie modulable où chaque professionnel viendra installer son logo...
- lieu d'implantation : façade des boutiques
- matériaux : fer forgé, pierre...

L'artiste ou les prestataires devront impérativement faire apparaître le livre avec des éléments significatifs indispensables sur les supports proposés. Ceux-ci devront avoir une durée de vie minimale de 10 années et devront être fabriqués avec des matériaux ou peintures dites « anti-tag ». Une partie du travail pourra également être réservée à une interprétation libre de l'artiste, ayant trait à l'écriture ou les métiers du livre et/ou de l'écriture ainsi que les éléments identitaires du village d'Esquelbecq.

1.3 Mobilier urbain en lien avec les métiers du livre

Le village du livre souhaite offrir aux visiteurs et aux esquelbecquois une atmosphère « VDL » en y installant un mobilier urbain spécifique et en lien avec le livre (exemple : bancs, 1 fontaine sur la place...) à différents lieux du village, un ou des choix sera (seront) fait(s) dans la liste qui sera présentée par l'entreprise. Ces choix sont dépendants du budget dont nous disposons.

L'artiste ou les prestataires devront impérativement faire apparaître le livre avec des éléments significatifs indispensables sur les supports proposés. Ceux-ci devront avoir une durée de vie minimale de 10 années et devront être fabriqués avec des matériaux ou peintures dites « anti-tag ». Une partie du travail pourra également être réservée à une interprétation libre de l'artiste, ayant trait à l'écriture ou les métiers du livre et/ou de l'écriture ainsi que les éléments identitaires du village d'Esquelbecq.

EXÉCUTION DES TRAVAUX – DÉLAIS - RÉSILIATION

1- Exécution des travaux

- Panneau de localisation : travailler sur l'existant, celui-ci devra être évolutif et non nominatif pour éviter qu'il ne devienne obsolète trop rapidement.
- Confection et pose du mobilier urbain
- Confection des enseignes
- Confection (et pose) des clous de cheminement

La Commune se chargera des aspects techniques et administratifs préalables :

- autorisation écrite, sous forme de convention, avec le(s) propriétaire(s) fonciers qui met(tent) en location leur patrimoine bâti au profit des professionnels du livre, si besoin est.
- déclaration préalable de travaux
- installation des supports par les services techniques de la Commune pour les installations qui ne demandent pas de manipulations particulières.

Il semble inévitable avant la conclusion d'un contrat avec le prestataire, que celui-ci s'assure de la faisabilité de l'opération sur le support envisagé (solidité, humidité, contraintes éventuelles, accessibilité, stockage en lieu sûr des matériaux pendant la durée du chantier, etc...).

2- Délais- Pénalités

Pour des raisons liées à l'obtention de subventions européennes, il est **impératif** que les travaux soient **terminés et installés pour le 30 novembre 2013**. Aucun délai supplémentaire ne sera accordé. Les critères de sélection tiendront compte de délais raccourcis.

Des pénalités de retard pourront être appliquées à raison de 500 € / jour de retard. Il est donc important que le prestataire inclue dans son délai d'exécution les périodes éventuelles d'intempéries.

Pour information les événements phares programmés en 2013 liés au livre se dérouleront :

- 6 juillet 2013 : Nuit des Livres
- 16 et 17 novembre 2013 : Marché de Noël et du Livre

3- Résiliation

La déficience de l'entreprise lors des prestations, le non respect du cahier des charges pourront être des motifs de rupture de contrat.

– VISIBILITÉ COMMERCIALE – Esquelbecq

BON DE VISITE

Pièce à joindre obligatoirement à l'offre

La société.....

Nom, prénom.....

Adresse.....
.....

Soumissionnaire au présent cahier des charges a bien procédé à la visite du site organisée le :

Lieu du rendez-vous : sur site – Maison du Westhoek, place A. Bergerot – 59 470 ESQUELBECQ

Mardi 14 mai 2013 à 10h30

Mercredi 15 mai 2013 à 10h30

Pour le représentant du VDL
Hortense Lozano Rios
Chargée de Développement VDL
03.28.65.85.65 – vdlesquelbecq@orange.fr

Pour le représentant de la société
Nom et Qualité

Rappel : les offres sont à remettre au plus tard pour le 27 mai 2013 à 12h00